

# Communiqué

Le 27 novembre 1995

N° 223

## LE CANADA, LE MEXIQUE ET LES ÉTATS-UNIS SIGNENT UN PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LES PROGRAMMES ET LES RÉSERVES DE LA BIOSPHÈRE

L'ambassadeur du Canada à l'Environnement, l'honorable John Fraser, ainsi que les représentants du Mexique et des États-Unis ont signé, le 30 octobre 1995 à Washington, D.C., un Protocole d'entente en vue de la création de régions modèles pour le développement durable. Le Protocole d'entente a pour objectif de promouvoir un échange ouvert de données et d'idées concernant les activités du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et les 63 Réserves de la biosphère situées en Amérique du Nord.

L'ambassadeur Fraser a signé le Protocole d'entente en qualité de président honoraire du Programme MAB au Canada. Les signataires des États-Unis et du Mexique étaient, respectivement, M. D. Dean Bibles, représentant du Programme MAB aux États-Unis, directeur, Politique sur la propriété des terres du ministère de l'Intérieur, et président du Comité national des États-Unis pour le Programme MAB, ainsi que M. Miguel Equihua, pour le compte de M. Gonzalo Halffiter, président du Comité national du Mexique pour le Programme MAB.

« En signant ce Protocole d'entente, a déclaré M. Fraser, le Canada, les États-Unis et le Mexique franchissent un pas important, non seulement parce qu'ils donnent suite aux recommandations internationales en vue d'une action nationale, comme celles faites par le World Resources Institute dans sa publication 1994/95 *Guide to the Global Environment*, mais aussi parce qu'ils établissent le genre de partenariat multilatéral et national qui est essentiel à la mise en oeuvre de la Convention sur la biodiversité, ratifiée récemment. À terme, cela fera du développement durable une réalité. »

Le Programme MAB a été créé à la Conférence générale de l'UNESCO en 1970. Il s'agissait du premier mécanisme formel pour la coordination des partenariats nationaux et internationaux, qui allait permettre de créer une synergie entre milieu des affaires,



chercheurs scientifiques et gouvernementaux, écologistes, formateurs et éducateurs. Le Programme vise à trouver un équilibre entre la protection de l'environnement et le développement, par le biais de la recherche scientifique.

Élément central du Programme sur l'homme et la biosphère, les Réserves de la biosphère sont des zones désignées par l'UNESCO pour aider à préserver les écosystèmes, maintenir la biodiversité et promouvoir la gestion durable des ressources terrestres, aquatiques et biologiques, afin de répondre aux besoins de l'être humain aujourd'hui et dans l'avenir. Il y a actuellement 324 Réserves de la biosphère réparties dans 84 pays. Ce réseau de zones protégées est l'un des plus vastes au monde. En Amérique du Nord, les 63 réserves se trouvent dans la toundra, dans la région du Pacifique et des forêts tropicales humides, ainsi que dans les basses plaines côtières et les zones alpines.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874